



e soutien à la parentalité fait partie des actions phares de la ville de Lannion. Aux côtés de nombreux partenaires, elle s'engage au quotidien dans l'accompagnement des parents et plus généralement des familles.

Cependant, il est parfois difficile en tant que parent de s'y retrouver parmi tous les professionnels et structures existantes. C'est pour cette raison que la ville de Lannion a souhaité réaliser un guide des parents permettant de vous orienter sur l'offre de services sur notre territoire.

Ce guide a été réalisé dans le cadre du Programme de Réussite Éducative de Lannion. Y ont contribué, outre la ville de Lannion : le Centre Communal d'Action Sociale, l'Éducation Nationale ler et second degré, la Maison du Département, Domicile Action Trégor, l'association Beauvallon, le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents et les centres sociaux l'Horizon et Saint-Élivet.

Il répertorie services et professionnels présents sur le territoire en précisant le rôle de chacun.

Évolutif, ce guide pourra s'enrichir au fur et à mesure de nouvelles propositions, et s'adaptera ainsi à vos attentes.

En espérant que vous trouverez réponses à vos questionnements. Bonne lecture !





Qui voir?



Assistant social (AS)

Il intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement. Il accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets.

- Maison du Département (MDD)
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



- > accueil d'urgence / logement
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
 > changements familiaux
- Collège
- > questionnements de collégiens

Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Il accompagne les familles vers l'intégration sociale, le développement et l'autonomie. Donc, il soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants, aide dans les actes de la vie quotidienne (entretien du logement, repas, aide aux devoirs, sorties, loisirs...), conseille en matière de gestion du budget et/ou accompagne dans les démarches administratives (papier et en ligne).



Domicile Action Trégor (DAT)

Éducateur spécialisé

Il accompagne la vie quotidienne d'enfants, d'adolescents et d'adultes présentant des difficultés sociales, d'insertion ou des handicaps physiques ou psychiques, des troubles du comportement, afin de les aider à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société.

Il a des missions spécifiques en fonction de son lieu de travail.

Aide à domicile

Il partage et accomplit les tâches de la vie quotidienne au domicile des usagers : entretien du logement et du linge, courses, repas, garde d'enfants, démarches administratives simples (papier ou en ligne), aide aux devoirs...



DAT

• MDD

- > Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et temps périscolaires
 handicaps et troubles du comportement



- Association Beauvallon
- > éducateur de rue
- Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)
- > équipe mobile de psychiatrie

Référent du Programme de Réussite Éducative (PRE)

Il accompagne les familles d'enfants âgés entre 2 et 16 ans sur toutes problématiques éducatives. Il met en relation avec les différentes structures pouvant répondre aux questionnements des parents. Une enveloppe financière peut aider à débloquer certaines situations (soutien aux loisirs, aide à la santé...).









Maison du Département



13, boulevard Louis Guilloux 02 96 04 01 04

Ce service de proximité dépend du Conseil Départemental.

Il y a plusieurs services au sein des MDD :

Service d'Action Sociale de Proximité (SASP)

Il a un rôle d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'information mais également de prévention auprès des familles et des personnes isolées. Il est votre **premier interlocuteur**: les professionnels accompagnent les personnes dans le but de trouver une solution adaptée aux problèmes rencontrés (accompagnements administratifs et budgétaires, toutes questions concernant la famille, le logement, l'insertion professionnelle...).

Service Enfance familles

Il gère l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) chargée de la protection de l'enfance des enfants de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusque 21 ans. La mesure éducative, qui peut être réalisée à la demande des familles (Action Éducative à Domicile, accueil provisoire) ou sur décision judiciaire (Action

Éducative en Milieu Ouvert, placement provisoire), doit permettre d'accompagner les familles, d'élaborer ou d'améliorer les liens entre parents et enfants et de favoriser l'insertion sociale des jeunes.

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

voir secteur "santé" p 11.

Caisse d'Ollocations Familiales (CAF) 2



8, rue de Kermaria

La branche "Famille" couvre 3 grands domaines :

- l'accompagnement des familles, des enfants et des jeunes (allocations familiales, AEEH...)
- les aides au logement (APL...)
- les prestations de solidarité (RSA, AAH...)

Les assistants sociaux spécialisés de la CAF interviennent dans le champ de la parentalité (accompagnement durant la séparation, le décès du conjoint ou de l'enfant, accompagnement à la naissance, à l'adoption, le dispositif d'accueil du jeune enfant, l'accompagnement du handicap de l'enfant...).

Centre Communal d'Oction Sociale (CCAS) 6



11, boulevard Louis Guilloux 02 96 46 13 22 PRE: 06 08 63 92 79

Il a pour missions l'information, l'orientation, l'écoute et l'accompagnement social, l'aide et l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et la lutte contre l'exclusion.

Il peut proposer des aides financières sous certaines conditions.

Domicile Oction Trégor(DAT) **O**



11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 00 79

C'est une association d'aide à domicile qui intervient auprès des familles, des personnes isolées et des personnes en situation de handicap. Selon le type de prise en charge, ces interventions peuvent être financées.

Association Le Gué 5



Permanence au centre social l'Horizon 29, boulevard d'Armor **02 96 33 53 68**

Elle propose de la médiation familiale. La médiation s'adresse aux parents qui souhaitent renouer un dialogue et trouver des réponses par eux-mêmes, avec l'aide d'un professionnel, aux difficultés et/ou au conflit qui les opposent entre eux ou avec leurs enfants.

Association Beauvallen o

L'association intervient dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le pôle prévention de l'association Beauvallon est représenté par deux services sur le territoire :

Presi 22

service de prévention spécialisée



06 83 16 01 98

Accompagnement à destination des jeunes âgés de 6 à 26 ans et de leurs familles sur différentes thématiques : emploi, formation, santé, décrochage scolaire, médiation familiale, accès au logement, accompagnement de projets...

L'accompagnement proposé est gratuit. L'équipe peut être sollicitée en direct sur ses différents territoires d'intervention. Les professionnels sont très présents sur les espaces publics afin d'aller à la rencontre des ieunes.

Pass'âge point accueil écoute jeunes et parents



17, rue Joseph Morand **02 96 23 24 71**

Lieu d'accueil et d'écoute s'adressant à des jeunes de 12 à 30 ans qui rencontrent diverses difficultés (conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, violences, délinquance, fugue, errance...) et, dans une logique de prévention, un lieu d'appui et d'accompagnement des parents.

L'accueil peut se faire avec ou sans rendezvous de manière anonyme, confidentielle et gratuite. Chacun peut y rencontrer, sous forme d'entretien individuel, un psychologue clinicien ou un éducateur spécialisé.



Qui voir?



Médecin généraliste



Pédiatre (médecin pour enfants)

C'est votre **premier interlocuteur**, il assure le suivi médical, la prévention, le traitement et la prise en charge des questions de santé de toutes natures et souvent multiples.

Il est le premier intervenant santé : il peut orienter vers un spécialiste.



- Libéral
- PMI
- Hôpital

Puéricultrice

C'est une infirmière spécialisée dans les soins aux bébés et aux jeunes enfants, elle a également un rôle de prévention, d'éducation et de conseil auprès des parents.

La puéricultrice de PMI accueille les parents et suit les enfants de leur naissance jusqu'à l'âge de 6 ans essentiellement. Des permanences sont proposées pour les familles souhaitant les rencontrer en dehors des consultations médicales afin d'obtenir un accompagnement concernant par exemple les soins à apporter au bébé. Des visites à domiciles peuvent être sollicitées.



- MDD
- Crèches

Pédopsychiatre

C'est un médecin qui s'est spécialisé dans la psychiatrie des enfants. Les médecins sont les seuls à pouvoir réaliser un diagnostic médical et une prise en charge médicale spécialisée. Ils vont, par exemple, pouvoir prescrire des médicaments.

FELOPED



CMPEA

Ophtalmologiste

C'est un médecin spécialisé dans les troubles de la vision, les anomalies du système optique. Il traite les maladies de l'œil et de la vision.



libéral

Orthaphaniste Il prévient, repère et trait la voix, de la parole et du

Il prévient, repère et traite les troubles de la voix, de la parole et du langage lors de séances de rééducation. Sur prescription médicale.

- Libéral
- CMPEA
- **(1)**
- Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Service d'ducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)









STRUCTURES GRATUITES OU PRISES EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Protection Maternelle

13, boulevard Louis Guilloux



Centre d'Action Médico-Sociale Précace (CAMSP) 6



Accès sur orientation.

Le centre accueille et assure le dépistage précoce, le diagnostic et la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans présentant des difficultés de développement.

Centre Médica-Psychologique pour Enfants et Adolescents Françoise Bolto (CMPEA) 3



3, rue Charles Gerhardt 02 96 14 19 14

C'est un centre de soins psychologiques assurant des consultations, des bilans et des suivis d'enfants et adolescents de 0 à 16 ans.

Le centre regroupe plusieurs métiers. Le premier interlocuteur sera l'infirmier spécialisé en pédopsychiatrie. Il propose aussi des consultations de thérapies familiales et conjugales (02 96 37 47 08) prenant en compte la souffrance psychique des familles et des couples.



Pour les 10-18 ans.

Regroupant un médecin, un infirmier, un éducateur spécialisé, un assistant social, un psychologue et un pédopsychiatre, elle peut intervenir sur tout le territoire, à la demande.

et Infantile (PMI) o



02 96 04 01 04

Elle propose un accompagnement des parents concernant la santé de leurs enfants de la naissance à 6 ans: alimentation, premiers soins, développement, éveil, examens médicaux, accompagnement en parentalité...





02 96 05 71 78

Le centre regroupe plusieurs métiers : pédiatre, psychomotricien...

Psychomotricien

Il travaille avec l'enfant afin de rééduquer les troubles du geste, les problèmes d'orientation dans le temps ou l'espace pour parvenir à mieux réguler ses émotions et s'adapter à son environnement. Sur prescription médicale.

- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Ergothérapeute

Il détermine et met en place les aides et solutions nécessaires pour que des personnes dont les capacités sont limitées (suite à un handicap, une maladie ou une blessure) puissent mener une vie satisfaisante. Il propose des activités ou des enseignements adaptés, des exercices pour récupérer ses capacités fonctionnelles, physiques ou psychiques.

Il préconise des aides techniques, des assistances techniques, des aides humaines ou animalières, des adaptations ou modifications matérielles de son environnement.

- CMPEA
- CAMSP
- SESSAD
- Centre de rééducation du Centre hospitalier Lannion-Trestel
- Libéral (sur prescription médicale)

Il écoute, accompagne et aide les

personnels.

• MDD

CMPEA

CAMSP

SESSAD

Libéral

personnes qui traversent une période

• École (psychologue scolaire)

Reuropsychologue

Il établit la nature et l'importance de

Les troubles neuropsychologiques sont

ceux qui peuvent affecter la mémoire, la

On parle alors de troubles des fonctions

cognitives. Ils peuvent être aussi d'ordre

comportemental ou émotionnel.

capacité d'attention ou de concentration.

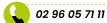
troubles de certaines fonctions du cerveau.

difficile à la suite d'évènements familiaux ou





Centre hospitalier Cannian-Trestel o



Services de maternité, de pédiatrie, de rééducation, d'urgences...

Centre de planification et d'éducation familiale o

Centre hospitalier Lannion-Trestel 02 96 05 71 55

Il propose une écoute gratuite et confidentielle (y compris pour les mineurs) pour vous accompagner concernant les auestions autour de la vie affective, de la sexualité (contraception, interruption volontaire de grossesse...)



Maison Départementale des Personnes Handicanées (MDPH)

02 96 01 01 80

La MDPH peut être sollicitée quand l'enfant présente un handicap. La reconnaissance du handicap par la MDPH permet d'ouvrir des droits : accompagnement scolaire, soutiens financiers... La constitution du dossier de première demande peut être réalisée avec l'aide, si besoin, de l'école ou d'un travailleur social, d'un médecin.

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Le SESSAD est un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent. Le centre regroupe plusieurs métiers.

La demande d'un SESSAD se fait auprès de la MDPH et, une fois la notification recue, c'est à la famille d'inscrire son enfant auprès d'un SESSAD.



Quels sont les **cabinets libéraux** ? 🤦

PRIS EN CHARGE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE PRISE EN CHARGE PARTIELLE POUR CERTAINS PROFESSIONNELS MARQUÉS D'UN ASTÉRISQUE *

Médecins généralistes

 GROUPE MÉDICAL LAËNNEC Dr Pascal Couzigou Dr Géraldine Harscoet Dr Anne Laure Pichon Dr Céline Thomas Dr David **Grall** Dr Julie Guillerm

rue des Buttes 02 96 37 42 52

> CABINET MÉDICAL 🛕 Dr Laurent Petit Dr Delphine Le Jannou Dr Anne Catherine Cojan

6, rue des Haras 02 96 46 18 18

Dr Evelyne Lozac'h 🛕

avenue Mozart 02 96 14 01 40

> Dr Tan Phong **Truong** 🛕 10, place St-Yves **02 96 48 76 85**

Dr Luc Melin 🧥

7, rue Crec'h Tanet 02 96 37 52 12

Dr Didier **Trelu** 🧥

4, Hent Penn Fank - Servel 02 96 91 08 95

Dr Marie Luce Labalette 🏂

21, rue Saint-Nicolas **02 96 46 18 36**

Dr Laurent Fasquel 😵 🛕 3 F, rue Yann Péron

02 96 13 48 79

Dr Martine Leveaux &

3, rue Yann Péron 02 96 46 37 73

Dr Marie Christine Carluer 😵 🥂 (acupuncteur)

9, impasse Roud Ar Roc'h 02 96 46 74 75

Dr Michel Toupin 😵 //

1, rue de Kerampont 02 96 37 13 17

🌘 Dr Pierre Lepage 🚱 🏂

2, rue de Rosampont 02 96 46 57 77

> Dr Brigitte Gaulin 🚱 🏡 (pas de prise en charge)

18, rue du Calvaire - Servel 09 61 52 06 58



Rentistes.

CENTRE DE SANTÉ DENTAIRE MUTUALISTE 19

- 20, rue Jean Savidan **02 96 37 41 39**
- CABINET DENTAIRE
 Nicolas Fours et Christophe Aubert 20
- 3, rue Yann Peron **02 96 37 95 06**
 - CABINET DENTAIRE Philippe Lorguilloux et Christine Lorguilloux-Labourot
- 3, rue de Viarmes **02 96 37 19 40**
 - CABINET DENTAIRE
 Marig Le Correc et Cécile Thébault 22
- 8, avenue du Général de Gaulle 02 96 37 45 37
- Louis Guelou 23
- 2, quai du Maréchal Joffre **02 96 37 10 75**
- Laurent Abalam 24
- 10, rue du Forlac'h **02 96 38 30 40**
- Erell Cochard 25
- 10, rue du Forlac'h **02 96 37 12 01**
- lona Lungu 26
- 5, Hent Dall Anatole Le Querrec **02 96 37 43 33**
- Ahmed El Khattabi
- 14, rue Saint-Nicolas 02 96 46 48 57
- CABINET DENTAIRE
 André Olivier et Laure Tramblay 28
- 5, rue du Commandant Coadou 02 96 37 62 74

Ophtalmologistes

Emilia Oprea



- Ingrid Antohi 😵 🍁
- 5, Hent Dall A. Le Querrec 02 96 37 19 74
- Clément Lemaire &
- 3, Côte du Rest 02 57 63 03 50

Orthophonistes

- Marie-Laure Baslé 32
- 56, rue Kra Douar 06 31 81 79 98
- Amélie Hingant (2)
 Fabienne Combet
 Élodie Cosson
 Anne-Laure Bourges
- 18, rue Philippe Le Maux 02 96 23 80 28
- Floriane Le Scanf
- 5, rue du Commandant Coadou 02 96 13 20 38
- Annie **Le Guyadec** 🝪
- 8, rue Convenant Lamouroux 02 96 37 23 26
 - 🕨 Fabienne **Sanvoisin** et Mathilde **Boudou 🤅**
- 12, rue Jeanne d'Arc 02 96 37 06 60
 - 🌘 🛮 Isabelle **Guilliams** 😚
- 5, rue de la Bienfaisance 02 96 15 93 88





Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne 02 96 46 78 22

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux **02 96 04 01 04**

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) Françoise Dolto

3, rue Charles Gerhardt 02 96 14 19 14 Consultations de thérapies familiales et conjugales : 02 96 37 47 08

Équipe Mobile de Psychiatrie 10-18 ans

06 70 79 83 66 ou 07 88 51 01 77

Pass'âge Point Accueil Écoute jeunes et parents

17, rue Joseph Morand **02 96 23 24 71**

Centre Médico-Psychologique pour adultes

7, rue de Kérampont **02 96 37 47 08**

Prev'22 service de prévention spécialisée

06 83 16 01 98

Centres sociaux

- L'Horizon Ker Uhel
 29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet Ar Santé Les Fontaines
 18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

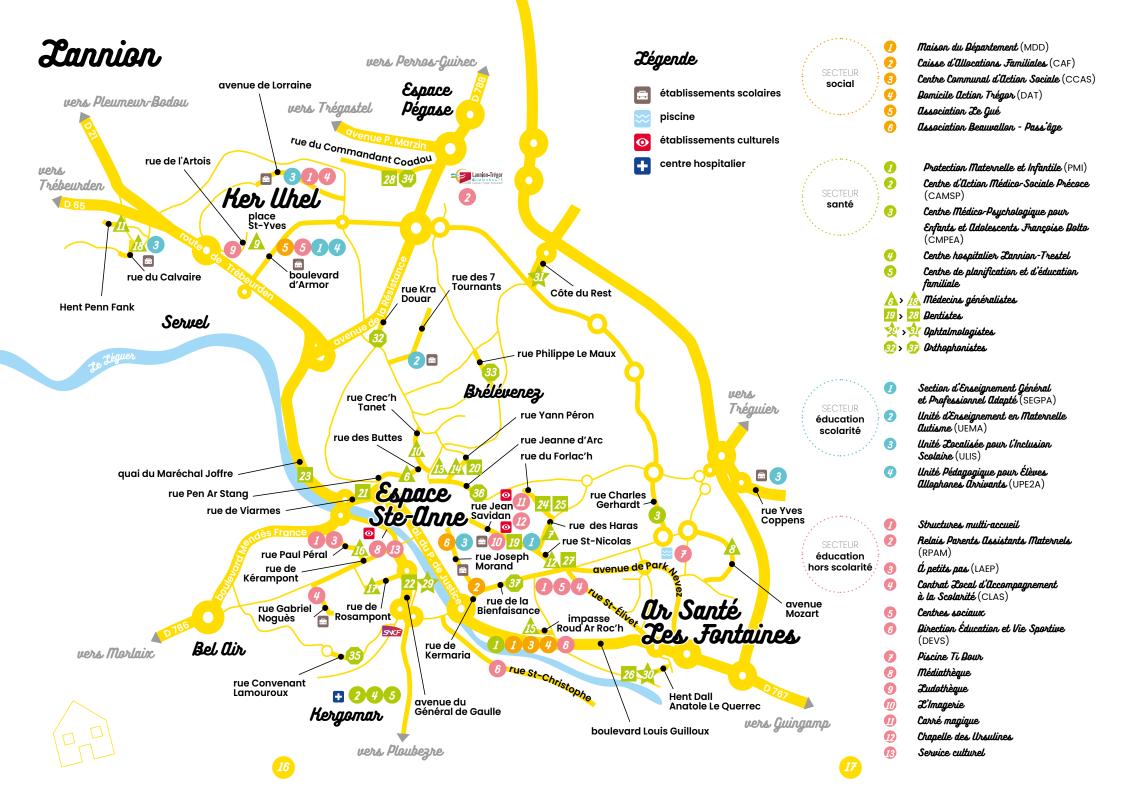
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

11, boulevard Louis Guilloux PRE: **06 08 63 92 79**

Association "Le Gué" médiation familiale

Permanence au centre social l'Horizon 29, boulevard d'Armor **02 96 33 53 68**





Besoin d'activités pour et/ou avec son enfant ?

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle Centre de Beg Léguer élémentaire Manoir de Woas Wen collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 76 28

Animations de quartier 8-17 ans

Ar Santé - Les Fontaines, Ker Uhel, Pen Ar Ru 06 81 62 48 56

Associations et évènements sportifs

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 76 28

Associations et évènements culturels

Service culturel Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont **02 96 37 99 10**

Médiathèque

Espace Sainte-Anne - 2, rue de Kérampont 02 96 37 99 10

Ludothèque

rue de l'Artois **02 96 48 03 86**

Accompagnement à la scolarité

- École Woas Wen 06 81 62 55 79
- École de Pen Ar Ru 06 81 63 81 98
- Manoir de Woas Wen 06 81 62 54 24
- Centre Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

6, rue Paul Péral - Parc Sainte-Anne 02 96 46 78 22

Centres sociaux

sorties familiales, vacances en famille...

- L'Horizon Ker Uhel
 29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet Ar Santé Les Fontaines 18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

départ en vacances en collectif

11, boulevard Louis Guilloux **02 96 37 00 79**

Besoin de garde ou de temps pour soi ?

Crèches

02 96 48 70 47

Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

Centre social l'Horizon 29, boulevard d'Armor **06 77 38 49 67**

Écoles dès 2 ans sur Kériaden et Savidan

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 76 28

Centre de loisirs Joseph Le Gall maternelle Centre de Beg Léguer élémentaire Manoir de Woas Wen collège

Direction Éducation et Vie Sportive (DEVS) 11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 76 28

Centres sociaux

activités bien-être...

- L'Horizon Ker Uhel
 29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet Ar Santé Les Fontaines
 18, rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87

Domicile Action Trégor (DAT)

aide éducative à domicile, garde d'enfants...

11, boulevard Louis Guilloux

02 96 37 00 79

Besoin daide, daccompagnement ?

Rencontrer une assistance sociale

MDD - 13, boulevard Louis Guilloux **02 96 04 01 04**

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

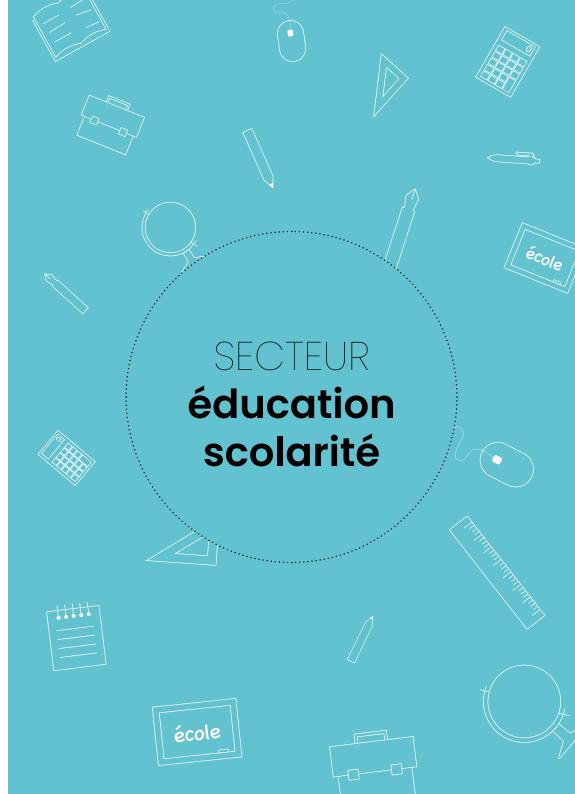
11, boulevard Louis Guilloux PRE: **06 08 63 92 79**

Centres sociaux

- L'Horizon Ker Uhel
 29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08
- Saint-Élivet Ar Santé Les Fontaines
 18. rue Saint-Élivet 02 96 37 97 87
- Médiateur de auartier 07 57 07 53 42

Prev'22 service de prévention spécialisée 06 83 16 01 98







1^{ER} INTERLOCUTEUR DU PARENT SELON L'ÂGE DE L'ENFANT

Professeur des écoles

C'est lui qui instruit les enfants et commence à leur donner des méthodes d'acquisition des connaissances.

C'est un généraliste de l'enseignement, il prend en charge plusieurs disciplines à la fois, de la maternelle au CM2, et veille à développer de nombreuses compétences transversales : attention, curiosité, autonomie, coopération, esprit crique...

Il travaille au sein d'une équipe pilotée par un directeur ou un directrice d'école. Le directeur se tient aussi à disposition des parents pour tout problème concernant la scolarité de l'élève.





Professeur principal

Il développe les connaissances et compétences des élèves, leur esprit critique, les accompagne dans la découverte professionnelle, les amène à devenir des citoyens et les prépare à leurs futurs choix d'orientation.



Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Il organise la vie collective quotidienne hors du temps de classe, en liaison avec la vie pédagogique dans l'établissement, collabore avec le personnel enseignant afin d'assurer le suivi des élèves, crée des conditions du dialogue dans l'action éducative...

Il s'appuie sur les surveillants du collège (assistants d'éducation) au sein du service "vie scolaire", en contact direct avec votre enfant en dehors des cours.



Collèges



L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE PEUT S'APPUYER SUR

Membres du RASED

Intervention à la demande de l'enseignant avec l'accord des parents.

Maître E

Il prend en charge des élèves avec des difficultés dans les apprentissages scolaires (ex : apprentissage de la lecture).

Maître G

Il apporte son aide aux élèves ayant des difficultés à être élèves (ex : problème de comportement, d'attention).

Psychologue de l'Éducation nationale

Il aide à comprendre les difficultés d'un enfant dans sa scolarité et contribue à faire évoluer la situation (observations, entretiens, bilans, suivi). Il peut être sollicité directement par le parent.



Écoles

Enseignant référent MDPH

L'enseignant référent est une personne ressource pour chacun des élèves en situation de handicap de son secteur géographique, de l'école maternelle au lycée, établissements spécialisés inclus.

Il fait le lien entre la MDPH, l'école et la famille et veille à un parcours scolaire cohérent pour l'élève.



- Écoles, collèges pour les réunions
- Bureau au collège Coppens

Clccompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH)

L'AESH accompagne l'élève en situation de handicap dans son parcours scolaire en fonction des besoins qui ont été identifiés par les professionnels.

C'est la MDPH qui définit ses missions et la quotité horaire d'accompagnement.



Écoles, collèges

Centre Médica-Scolaire (CMS)

C'est ici que sont rassemblés les médecins scolaires et les infirmières scolaires. Les infirmières scolaires sont rattachées aux collèges.

- Collège Charles Le Goffic 02 96 37 44 64
- Collège Yves Coppens 02 96 14 14 40
- Collège Saint-Joseph
 02 96 46 26 00



Où aller?



POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES (HORS MDPH)

Quel **dispositif** mettre en place ?

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)



02 96 48 74 80

Le RASED vient en aide aux élèves en difficulté et propose l'intervention dans ou hors de la classe d'enseignants spécialisés et d'un.e psychologue de l'Éducation nationale.

Section d'Enseignement Général et Professionnel adanté (SEGPA)

- Collège Charles Le Goffic 10. boulevard d'Armor 02 96 37 44 64
- Collège Saint-Joseph 38, rue Jean Savidan 02 96 46 26 00

La SEGPA est une classe qui accueille, au collège, des élèves présentant des difficultés scolaires importantes et persistantes. Ils y bénéficient d'une pédagogie adaptée au sein d'une section de 16 élèves et d'inclusions dans les classes de l'enseignement général. À partir de la 4^e, les élèves bénéficient aussi de temps d'atelier qui les préparent au Certificat de Formation Générale (CFG), au Diplôme National du Brevet Professionnel (DNB-Pro) pour, ensuite, intégrer des formations professionnelles (CAP) en lycée professionnel, agricole ou maritime.

Unité d'Enseignement en **Maternelle Autisme** (UEMA) **2**



02 96 92 15 45

Ce dispositif accueille des enfants de 3 à 6 ans ayant un diagnostic de spectre autistique avec notification de la MDPH.

Unité Localisée pour **Unclusion Scolaire** (ULIS) 3

- École Morand-Savidan 15, rue Joseph Morand - **02 96 37 07 15**
- École Servel
 - rue du Calvaire Servel 02 96 47 21 56
- École Woas Wen avenue de Lorraine - 02 96 48 76 86
- Collège Yves Coppens
- rue Yves Coppens 02 96 14 14 40

Le dispositif ULIS accueille en école primaire, au collège et au lycée, des élèves pour lesquels une scolarisation continue, dans une classe ordinaire, n'est pas possible. Ces élèves sont orientés vers l'ULIS par la MDPH afin de compenser un handicap.

Les enseignants du dispositif proposent des aménagements et adaptations afin de répondre aux besoins spécifiques de ces élèves sur des temps spécifiques. Le reste du temps, les élèves sont dans leur classe de référence.

Unité Pédagogique pour Élèves Ullophones arrivants (UPE2A)



Collège Charles Le Goffic 10, boulevard d'Armor 02 96 37 44 64

L'UPE2A accompagne les élèves non francophones arrivant sur le territoire français, afin de les inclure dans les classes ordinaires et de développer leur maîtrise de la langue française.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il concerne les élèves atteints de maladie chronique (asthme par exemple), d'alleraie ou d'intolérance alimentaire.

Chaque élève titulaire d'un PAI peut ainsi bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire pour assurer sa sécurité et pallier les inconvénients liés à son état de santé.

La demande de PAI est initiée par la famille et faite par le directeur d'école, le chef d'établissement, toujours en accord et avec la participation de la famille.

Le PAI est rédigé par le médecin scolaire ou de PMI, puis signé par le directeur d'école ou le chef d'établissement et la famille.



Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Il concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues en fin de cycle.

Il est élaboré et mis en place par l'équipe pédagogique afin de permettre à l'élève de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser. Il est parfois accompagné d'une demande d'aide au RASED, il est contractualisé avec l'enfant et ses parents.

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Il permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations pédagogiques.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe les parents et les professionnels concernés, après que le constat des troubles soit fait par le médecin de l'éducation nationale ou par le médecin qui suit l'enfant.

Ces différentes aides pourront être proposées lors "d'équipes éducatives" pilotées par le directeur de l'école ou le principal du collège et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève (RASED, professionnels, sociaux, médicaux et paramédicaux).



POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS DES ÉLÈVES RELEVANT D'UN HANDICAP NÉCESSITANT UNE COMPENSATION

La famille constitue un dossier de première demande à la MDPH (voir secteur santé)

Lorsque les difficultés de l'élève perdurent malgré les aides proposées (PPRE, PAP, appui du RASED ou aides extérieures telles que le CMPEA, l'orthophoniste...), l'équipe éducative invite la famille à formuler une demande de compensation à la MDPH. Les compensations notifiées par la MDPH sont : une aide humaine (AESH), du matériel pédagogique adapté, un accompagnement SESSAD ou une orientation dans un dispositif adapté.

On considère qu'un élève est en situation de handicap lorsqu'une compensation est nécessaire.

Pour cette demande, la famille peut être aidée par :

- l'équipe pédagogique : directeur d'école, psychologue de l'Éducation nationale, enseignant référent
- un travailleur social si la famille bénéficie d'un accompagnement.

La famille rassemble :

- DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS: formulaire de demande, certificat médical daté de moins de 6 mois, justificatif d'identité et de domicile...
- DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE:
 GEVA-Sco (Guide d'évaluation des besoin de compensation en matière de scolarité), bulletins scolaires, livret de compétences, productions de l'élève...
- DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES VENANT DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ bilan d'un psychologue et des professionnels médicaux ou paramédicaux (orthophoniste, ergothérapeute, pédopsychiatre...)

Documents téléchargeables sur :

mdph.cotesdarmor.fr

La famille envoie toutes ces pièces à :



MDPH 3, rue Villiers de l'Isle Adam 22190 Plérin

Seuls les dossiers complets sont instruits.

Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)

Il concerne tous les enfants en situation de handicap. Le PPS précise les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires et favorise la cohérence des actions des différents professionnels.

Il fait l'objet d'un suivi annuel par l'Équipe de Suivi de Scolarité (ESS) pilotée par l'enseignant référent et rassemblant les parents, l'équipe pédagogique et les professionnels accompagnant l'élève.

Il est mis en œuvre dans un document (le "MOPPS"), signé par les parents, explicitant ce que tous les intervenants scolaires doivent faire pour que la scolarité de l'enfant se déroule au mieux.



Schéma récapitulatif





Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED)

Réseau de professionnels

Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE)

Maîtrise insuffisante de certaines compétences et connaissances

Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Troubles des apprentissages

Aides extérieures

Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)

Orthophoniste Pédiatre

Spécialiste...



SI INSUFFISANT



Dossier administratif

FORMULAIRE DE DEMANDE complété par la famille

CERTIFICAT MÉDICAL

- du médecin
- ou du pédiatre
- ou du médecin du CMPEA

JUSTIFICATIFS

- · livret de famille
- justificatif de domicile





Bilans des professionnels de santé

de moins de 2 ans)

Psychologue, orthophoniste, médecin ou psychologue scolaire si la famille l'a rencontré...



GEVA-Sco

Formulaire fourni par l'équipe éducative, complété avec votre participation

PRODUCTIONS DE L'ÉLÈVE

Copies de cahiers, de dessins, d'exercices qui reflètent les besoins d'aménagements plus conséquents

LIVRETS ET BULLETINS SCOLAIRES

Équipe de suivi de la scolarité (ESS)

Mise en œuvre des compensations notifiées par la MDPH



Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)



Aménagements et adaptations nécessaires organisés en concertation entre les parents, les enseignants et les professionnels





Qui voir?



Assistant maternel

Agréé par le conseil départemental, il accueille à son domicile les familles et crée un lieu de vie où l'enfant, âgé de 0 à 3 ans (et de 3 à 6 ans en périscolaire), puisse être écouté, respecté et encouragé dans ses acquisitions et son développement.

RPAM

- Crèche familiale "Les petits malins"
- Site internet "monenfant.fr"
- Mairie de Lannion

Infirmière puéricultrice

Elle est responsable de la structure et supervise le personnel. Elle veille à la sécurité, au confort et à la conformité des locaux. Elle est garante du projet pédagogique développé avec l'équipe. Elle veille à la santé des enfants et est l'interlocuteur privilégié des parents.

Ogent titulaire du CAP petite enfance

Il assure l'accueil et le bien-être des enfants âgés de 0 à 3 ans, au sein d'une équipe. Il peut assurer également l'entretien et l'hygiène de leurs différents espaces de vie.

Cuxiliaire de puéricultureIl assure les soins quotidiens d'hygiène à

l'enfant âgé de 0 à 3 ans, crée un climat de

confiance et de sécurité autour de lui et met

en place des activités d'éveil pour favoriser

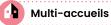
son développement psychomoteur, son

autonomie et son épanouissement.



Multi-accueils

Multi-accueils



Éducateur de jeunes enfants

Il est spécialiste de la petite enfance, ses fonctions se situant à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il accompagne l'enfant dans son développement psychomoteur et affectif, et participe à l'accueil des parents en favorisant un climat de confiance et de dialogue.

Il peut être responsable de la structure.





Accueillant LAEP

Formé à l'écoute, il a pour rôle d'accompagner la relation parent-enfant et de favoriser les échanges entre les parents, tout en préservant l'anonymat.



LAEP "À petits pas"









Structures, multi-accueil, a

familiale)

Ti Loutia (sur Ker Uhel), halte-garderie Les Fontaines Ti Babiaoù

Les multi-accueils proposent un mode de garde collectif souple d'enfants âgés de 2 mois à 3 ans, en halte-garderie (accueil régulier et occasionnel) et/ou en crèche

en fonction du nombre d'enfants

Ces petits malins (crèche familiale)

les enfants de 2 mois à 3 ans au domicile d'assistants maternels recrutés par la ville.

(a) Tarifs calculés sur les revenus en fonction du nombre d'enfants

Relais, Parents, Assistants, Maternels (RPAM) 2

et l'obtention d'un mode d'accueil et offre aux assistants maternels un lieu de rencontre et d'échange.

Secretariat du service Petite enfance crèche de ker-Uhel - 02 96 48 70 47 (renseignement et pré-inscriptions pour les multi-accueils et la crèche

Ker Uhel

collective (accueil régulier et occasionnel).

Tarifs calculés sur les revenus



02 96 48 70 47

C'est une structure municipale qui accueille



Lannion Trégor Communauté 06 77 38 49 67

Le RPAM aide les familles dans la recherche

A petits pas (LAEP) 3



6. rue Paul Péral Parc Sainte-Anne 02 96 46 78 22

C'est un lieu d'accueil libre, aratuit et anonyme, ouvert aux enfants de la naissance à 3 ans accompagnés d'un adulte proche (parents, grands-parents), et ouvert aux futurs parents.

Contrat Tocal d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) @

- École Woas Wen avenue de Lorraine 06 45 62 46 76
- École de Pen Ar Ru Rue Gabriel Noquès 06 81 63 81 98
- Manoir de Woas Wen 06 81 62 54 24
- Centre social Saint-Élivet Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet 02 96 37 97 87

Piloté par la DEVS (auartiers Woas Wen et Pen Ar Ru et collège Le Goffic) et par le centre social Saint-Élivet (quartier d'Ar Santé-Les Fontaines et collège Coppens), il propose quatre axes de travail:

- l'accompagnement au travail personnel et aux devoirs (méthodologie, autonomie, organisation du temps de travail...)
- l'apprentissage de la citoyenneté (entraide, implication dans des projets...)
- · l'éveil à la culture (ateliers créatifs, artistiques, sorties...)
- le soutien des parents dans leur rôle de parent d'élève (médiation, accompagnement...).

Animateur, socio-culturel.

Animateur tous publics, il intervient dans différents domaines : la culture, la prévention, l'éducation, les vacances et loisirs. Il adapte sa pédagogie aux différents publics en s'appuyant sur leurs attentes et leurs besoins.

ALSH



Écoles (temps périscolaires)

- · Accompagnement à la scolarité
- Manoir de Woas Wen
- Centre social Saint-Élivet
- Animations de quartier

Éducateur spécialisé et. moniteur, éducateur.

Ils sont chargés d'organiser, au sein des centres de loisirs associés à l'école et des centres de loisirs de la ville de Lannion, l'accueil et l'accompagnement des enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques.



- Écoles (temps périscolaire)

Éducateur de rue

Association Beauvallon

arandir.

vacances).

Centres sociaux

À partir d'une présence dans les rues

du territoire concerné, il enclenche un

accompagnement individuel ou collectif

des enfants et jeunes rencontrés âgés de

6 à 25 ans, de façon anonyme et dans un

Agent de développement

Il développe la participation des habitants

et construit des actions en direction des

familles et des adultes : faire émerger et

accompagner les projets des habitants;

assurer un soutien à la fonction parentale

(information, orientation, mise en relation,

écoute et conseil, accès aux loisirs et

cadre de libre adhésion, afin de les aider à



Centres sociaux a

 L'Horizon Ker Uhel - 29, boulevard d'Armor 02 96 48 75 08

Saint-Élivet

Ar Santé - Les Fontaines - 18, rue St-Élivet 02 96 37 97 87

Les centres sociaux proposent des ateliers, des sorties, des animations à partir d'initiatives portées par des habitants, appuyés par des professionnels.

Airection Éducation et Vie Sportive (DEVS) 6



11, boulevard Louis Guilloux 02 96 37 76 28

POUR TOUS QUESTIONNEMENTS ADMINISTRATIFS CONCERNANT LES ÉCOLES **ET LES CENTRES DE LOISIRS:**

inscription scolaire, inscription et réservation cantine scolaire et centres de loisirs...

Les centres de laisirs

- pour les enfants de 3-6 ans (centre Joseph Le Gall) et 6-11 ans (centre de Beg Léguer), les mercredis et vacances scolaires.
- Tarifs au quotient familial Réservation obligatoire
- pour les adolescents de 11 à 15 ans (manoir de Woas Wen), du mardi au samedi et vacances scolaires.
- Adhésion 6€ + coût selon activité

Les animations de quartier

Accueil libre de proximité sur le quartier permettant de créer du lien avec les enfants et ieunes de 8 à 18 ans et leur famille. pour construire avec eux un programme d'activités et de projets sur l'année.

Adhésion 3€ + coût selon activité.



La Base Sports Nature



rue Saint-Christophe 02 96 37 43 90

Activités en libre accès au Moulin du Duc (mini-accrobranche, piste de BMX, bloc d'escalade)

Accès gratuit

Activités de découvertes pour enfants ou en famille: kayak, rafting, course d'orientation, VTT, escalade, tir à l'arc.

Tarifs selon activité

Les associations sportives

Activités sportives diverses

Tarifs selon activité

Bons Caf généralement acceptés

Piscine Ti Bour 🙃



49, rue de Park Nevez 02 96 05 60 60

Pratique de la natation et bassin ludique avec toboggan.

Payant





Espace Sainte-Anne 2, rue de Kérampont 02 96 37 99 10

Livres, bandes dessinées, CD, DVD, instruments de musique, magazines...

Gratuit sur place Abonnement à l'année pour les emprunts



rue de l'Artois 02 96 48 03 86

Emprunts de jouets et jeux. Possibilité de jouer sur place.

Gratuit sur place Abonnement à l'année pour les emprunts

Chapelle des Ursulines o



5, place des Patriotes 07 87 32 41 96

Galerie d'exposition municipale : peintures, sculptures...

Entrée gratuite

L'Imagerie



19, rue Jean Savidan 02 96 46 57 25

Galerie d'exposition photographique

Entrée gratuite

Atelier, des Ursulines



place des Patriotes 07 87 32 41 96

Galerie d'exposition réservée aux artistes collectif d'artistes amateurs : peintures, sculptures, photos...

Entrée gratuite

Carré magique a



parvis des Droits de l'Homme 02 96 37 19 20

Salle de spectacles (cirque, concert, théâtre, danse...).

Tarifs selon spectacle

Service culturel a



Espace Sainte-Anne 2, rue de Kérampont 02 96 37 99 10

Événements culturels tout au long de l'année.

Gratuit



